

Rapport final sur la précarité daté du 8 février 2010

Le recrutement de personnels « hors statut » a toujours existé, mais aujourd'hui il explose en raison de la diminution programmée des postes de personnels statutaires.

Le 20 octobre 2009, l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche a lancé une grande enquête en ligne sur l'emploi précaire dans l'enseignement supérieur et la recherche publique (ESRP) en France. Elle concernait les personnels précaires des universités et des établissements de recherche.

Au total, 4 409 personnes ont répondu au questionnaire. L'ensemble des répondant.e.s est constitué à la fois de chercheur.e.s (doctorant.e.s et docteur.e.s), de personnels techniques (ingénieur.e.s, bibliothécaires, etc.), d'enseignant.e.s vacataires ou contractuel.le.s, ainsi que de personnels administratifs (secrétaires, comptables, etc.). Cette enquête est la première en son genre. Elle apporte des informations cruciales qui manquaient jusqu'à présent aux différents comptages établis par les institutions de l'ESRP. Restituant les trajectoires individuelles, elle permet de saisir la réalité de la précarité pour les personnes qu'elle concerne directement : aussi bien dans ses modalités objectives (contrats indignes, rémunérations irrégulières et souvent basses, vulnérabilité à l'égard des supérieur.e.s hiérarchiques, morcellement du travail) que subjectives (sentiment de ne pas être considéré.e pour le travail effectué, difficultés à se projeter dans l'avenir).

Les résultats de cette enquête inédite sur la précarité justifie le rappel des revendications de l'intersyndicale :

- Exiger un droit du travail au moins aussi protecteur que dans le secteur privé.
- Exiger la création de postes statutaires et la titularisation des précaires de longue durée.

Rapport final sur la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche publique.

Diaporama utilisé le 8 février lors de la demi-journée consacrée à la précarité.